

**COMMUNE DE PEUMERIT QUINTIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/09/2022  
Reçu en préfecture le 16/09/2022  
Affiché le  
ID : 022-212201693-20220907-29\_2022-DE

**Nombre de membres afférents**

Afférents au conseil municipal	<b>11</b>
En exercice	<b>11</b>
Qui ont pris part à la délibération	<b>11</b>
Date de la convocation	<b>26 août 2022</b>

L'an deux mil vingt-deux, le sept septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PEUMERIT QUINTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire.

**Présents :** Madame Marie-Hélène BERNARD, Monsieur Jean LE MAGOUROU, Monsieur Pierrick PUSTOC'H, Madame Rachelle GAUTHO, Monsieur Michel CONNAN, Monsieur Simon BERTHELIN, Monsieur René LERAY, Monsieur Sylvain LE PROVOST, Monsieur Erwoann BECEL, Madame Annie BENION, Madame Sandrine ALMIN.

**Absent excusé :**

**Absent :**

**Secrétaire :** Madame Rachelle GAUTHO

Délibération N° 29-2022

**Subvention exceptionnelle à la Base Nautique**

Madame la Maire donne lecture du courrier de demande de subvention exceptionnelle formulé par la Base Nature et Nautique qui sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du « Kreiz Breizh Lanta » qui est un événement organisé par la base nature et nautique de Trémargat, en partenariat avec la MDPH 22 (Maison départementale des personnes handicapées des Côtes-d'Armor). Cet événement a pour but de regrouper les Instituts médicoéducatifs et les SESSAD sur une journée sportive non compétitive. Chaque structure pratique les activités suivantes : tir à l'arc, grimpe d'arbre et différents jeux sensoriels. À la fin de cette journée, l'équipe gagnante remporte le totem fabriqué par un ESAT (Établissement de service d'aide par le travail). La base nautique espère ainsi voir revenir ces structures tout au long de l'année sur les différentes activités encadrées qu'elle propose comme le tir à l'arc, le kayak, la course d'orientation, le géocaching, la pêche, la grimpe d'arbre et la sarbacane. En 2022, c'est la 2ème édition, et cette fois l'évènement est régional. Une centaine de participants seront présents le 28 septembre.

Après délibération, le Conseil Municipal, à 2 abstentions (BECEL Erwoann, ALMIN Sandrine), 9 pour,

- octroie une subvention exceptionnelle de 100 € à la Base Nature et Nautique de TREMARGAT pour l'organisation du « Kreiz Breizh Lanta »

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Acte rendu exécutoire après dépôt à la préfecture publication ou notification La Maire - Marie-Hélène BERNARD	Le
---	----

Pour copie conforme  
La Maire,  
Marie-Hélène BERNARD